

MAIRIE  
26, AVENUE DES GENERAUX MARBOT  
19120 ALTILLAC  
Tél : 05.55.91.11.16 / Fax : 05.55.91.10.75  
Email : [mairie.altillac@wanadoo.fr](mailto:mairie.altillac@wanadoo.fr)



Altillac, le 13 janvier 2022.

# **C**onvocation du Conseil Municipal

**VENDREDI 21 JANVIER 2022**  
**À 20H30,**  
**À LA SALLE DE LA MAIRIE.**

Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la COVID 19 elle se déroulera dans le strict respect des gestes barrières et le port du masque sera obligatoire.

Le Maire,  
Denis PINSAC.



# **ORDRE DU JOUR**

## **Réunion du Conseil Municipal du 21 janvier 2022**

- ✓ Appel Nominal,
  - ✓ Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente,
  - ✓ Désignation du secrétaire de séance,
1. Ecole, transports aux activités, conventions,
  2. Sécurité incendie, borne à incendie au village de la Palide, validation et financement,
  3. Modification du nombre d'adjoints et du tableau des conseillers communautaires,
  4. Modification des indemnités du Maire et des adjoints,
  5. Lotissement des Marronniers, indemnités de fin de bail agricole,
  6. Travaux, sécurisation et renforcement du bâtiment « mairie » et subventions,
  7. SAFER, (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural), protocole d'accord relatif à l'accès à Vigifoncier dans le cadre de la convention conclue le 14 août 2020 avec le Département de la Corrèze,
  8. Ecole, renouvellement du matériel informatique à destination des élèves.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- \* Décisions du Maire du 27 novembre 2021 au 21 janvier 2022,
- \* Travaux rénovation énergétique de la mairie et de la salle polyvalente :
  - résultat des consultations,
  - désamiantage.
- \* Garderie évolution,
- \* ...